



Compte rendu : LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES FAMILLES DE MILITAIRES EN OPERATION EXTERIEURE EN AFGHANISTAN AU SEIN DE L'ARMEE DE TERRE

Dans le cadre du **Cycle 2012 de Conférences organisées par l'Association IHEDN Paris Ile-de-France, le 11 décembre, au sein de l'Ecole Militaire, par le LCL(r) Violaine-Patricia GALBERT (IHEDN AA61)**, Conseiller auprès du chef d'état-major de l'armée de Terre pour le soutien psychologique des familles de militaires

L'armée de terre, une « grande famille », a toujours été attentive au bien-être psychologique des familles de militaires. Soucieuse de préserver son capital humain, elle considère que le militaire ne peut exercer correctement sa mission lorsque sa famille va mal : il faut que la « base arrière » tienne.

Parmi les nombreuses opérations extérieures de l'armée de Terre, celle qui se déroule en Afghanistan n'est pas une mission comme les autres. D'une part, il s'agit d'une opération difficile et dangereuse, dont la durée a été allongée à six mois au lieu de quatre. D'autre part, certains militaires ont effectué jusqu'à trois missions différentes sur place. De plus, le théâtre afghan fait l'objet d'une très forte médiatisation qui ne met en avant que les pertes subies par les Français. En dix ans, rares ont été les mandats où il n'y a pas eu de morts et/ou de blessés graves. A ce jour, on compte 88 morts et 700 blessés environ.

Cela a pour conséquence d'engendrer chez les familles, tout au long de la mission, une grande angoisse et une peur constante de la mort ou de la blessure grave. Pendant six mois, elles vivent en apnée, souhaitant que leur proche rentre sain et sauf. Dans ces conditions, les ressources familiales s'épuisent et le soutien habituel du régiment ne suffit plus alors pour surmonter l'ampleur de cette angoisse. Aussi, consciente de ce stress intense et inhabituel imposé aux familles de militaires en Afghanistan, l'Armée de Terre a mis en place un dispositif de soutien psychologique exceptionnel.

Ce dispositif original, créé sur mesure par les militaires eux-mêmes, comprend un ensemble d'actions intervenant avant, pendant et après la mission, et qui concerne à la fois le soutien direct aux familles et l'accompagnement des militaires.

Un facteur déclenchant :

L'embuscade d'Uzbeen en Août 2008 (10 morts et 21 blessés graves) constitue le facteur déclenchant de ce dispositif. Les familles de militaires et l'opinion publique découvrent dramatiquement que la France est en guerre en Afghanistan, que la guerre avec zéro mort n'est pas possible, et que le métier de soldat est un métier particulier qui consiste à engager sa vie au risque de la perdre.

Objectif :

L'objectif est d'aider les familles à supporter le stress, l'anxiété, les tensions liées à la dangerosité des opérations en Afghanistan. Ce soutien psychologique s'adresse aux membres de la famille du militaire projeté : conjoint, enfants mais aussi père et mère.

C'est un soutien au long cours avant, pendant et après la mission. Avant le départ il faut informer et préparer les familles aux conséquences psychologiques de l'absence.

Pendant la mission, ce dispositif offre un lieu de parole et d'écoute pour accompagner les familles dans leurs difficultés et leurs peurs.

Après la mission, il s'agit de permettre un retour à la vie normale pour toute la famille, après avoir été exposé à une situation de haute intensité.

Le soutien direct aux familles :

Dispositif mis en place depuis Mars 2011 uniquement pour les opérations en Afghanistan.

Dispositif national et inter- armées.

Dispositif externalisé : marché public confié au secteur privé, remporté par l'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources, réseau de 400 psychologues sur le territoire (métropole et Dom/Tom).

Permanence téléphonique accessible 24h/24 et 7j/7 pour une écoute et un entretien psychologique. Accompagnement psychologique individuel ou familial.

Séances d'information et de prévention avant le départ et avant le retour : gestion du départ et ses conséquences, gestion du retour à la vie familiale, intervention sur site en cas d'événements graves.

L'accompagnement des militaires :

La Cellule d'Intervention et de Soutien Psychologique de l'Armée de Terre (CISPAT) effectue, en cas d'événements graves, un débriefing des militaires directement sur le terrain dans le but de maintenir la condition opérationnelle et prévenir l'apparition de blessures psychiques. Cinq psychologues sont disponibles en urgence dont un présent en permanence en Afghanistan.

Clôture de Mission :

Le sas de fin de mission à Chypre créé en juin 2009 à l'attention des unités ayant subi des accrochages avec l'ennemi, puis étendu ensuite à toutes les troupes de l'armée de Terre présentes en Afghanistan est devenu obligatoire depuis 2010 pour toutes les armées (Mer, Air et Gendarmerie). C'est un temps de repos et de décompression physique et mentale d'une durée de trois jours, avant le retour au régiment, qui permet de favoriser une transition progressive des militaires entre le théâtre d'opérations et le retour dans les familles. Désactiver les mécanismes de combat, détecter les militaires en souffrance psychologique, sont des actions essentielles pour prévenir les difficultés liées au retour.

Suivi post opérationnel :

C'est un ensemble de mesures destinées à vérifier que le retour du militaire se passe bien et qui commence par une période dite de normalisation, avec un retour au travail normal pendant une semaine, avant de prendre une permission.

Une visite médicale est obligatoire dès le retour d'Afghanistan.

Une fiche de suivi indique le vécu des opérations (les faits) et un entretien post opérationnel est réalisé dans les trois mois du retour.

Il n'est pas possible de repartir en opération extérieure moins d'un an après le retour d'Afghanistan, sauf dérogation.

Evènements graves :

Un dispositif particulier de soutien psychologique aux familles se met en place.

La Cellule de Crise du régiment : responsable de l'ensemble des actions à mettre en œuvre après des blessures graves ou des pertes au combat : soutien moral des familles, démarches administratives indispensables. Le personnel des cellules de crise est particulièrement formé à gérer l'inquiétude et la douleur des familles.

Le Plan Hommage : en cas de décès d'un militaire en opération, le plan Hommage est déclenché.

C'est le Gouverneur Militaire de Paris qui est chargé de sa mise en œuvre. La priorité est de soulager la famille de tous soucis matériels, administratifs et financiers à l'arrivée de la dépouille mortelle. Accueil de la famille et présentation des modalités relatives aux funérailles dans le cadre de la cérémonie à Paris, conseils pour l'organisation de l'inhumation définitive à l'endroit choisi par la famille.

La Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre (CABAT) : dans le but de maintenir un lien fort de solidarité, assure le soutien et le suivi des soldats blessés, de leurs proches et des familles de décédés en service. Une assistance juridique et une aide à la réinsertion sont aussi proposées.

L'Association Terre Fraternité : créée par l'Armée de Terre et financée entièrement par des dons, elle agit en soutien des actions menées par la CABAT en fournissant des moyens financiers immédiats.

En conclusion :

Le soutien psychologique des familles de militaires est une priorité pour l'Armée de Terre.

Ce dispositif très complet est en constante amélioration, il vient en aide aux familles et assure aussi la prévention des troubles psychologiques chez le militaire projeté dans une opération extérieure de forte dangerosité.

Aujourd'hui, il est essentiellement tourné vers l'Afghanistan, mais est appelé à se généraliser pour d'autres opérations extérieures.

Claude Mallejac (SR105)

Contact Media : contact-medias@ihedn-paris.eu

